



Flash-info des Amis de la Bertais-Vassot

Février 2019

Dans ce numéro, vous trouverez les informations concernant la venue **d'Emmanuel Desjardins** en Bretagne avec les détails pratiques sur ses deux conférences publiques à Nantes et à Rennes, puis son séminaire des 23 et 24 mars à La Bertais. En préparation à cette venue, nous organisons une **journée chantier** le 9 mars.

En ce qui concerne les autres rendez-vous du semestre, nous vous rappelons que le dernier séminaire de la saison sera co-animé par **Michel Fromaget et Yann** les 25 et 26 mai. Les informations détaillées sur ce week-end seront données dans le prochain numéro de cette Lettre...

Nous en profitons aussi pour vous rappeler que l'association dispose d'un site web sur lequel vous pourrez retrouver ces informations actualisées avec, pour les deux conférences d'Emmanuel, une billetterie en ligne vous permettant de réserver vos places dès à présent. Adresse du site : www.labertais.org

Séminaire d' Emmanuel Desjardins à La Bertais les 23 et 24 mars

À l'intention des personnes nouvelles, rappelons qu'Emmanuel est le fils d'Arnaud et de Denise Desjardins. Né en 1964, il baigne dès son plus jeune âge dans le climat spirituel de l'Inde et de l'Afghanistan où il accompagne ses parents dans leurs nombreux séjours auprès des grandes figures de la sagesse orientale.

Son parcours de jeune adulte est plus classique : après des études à Sciences Po, il devient administrateur de la Maison de la poésie, à Paris. Vers l'âge de 28 ans, il ressent la nécessité d'entreprendre un travail sur lui-même et décide de se rapprocher de son père dont il devient apprenti-disciple. S'engageant dès lors à part entière sur le chemin montré par Arnaud, il est progressivement préparé par celui-ci à jouer un rôle dans l'animation spirituelle d'Hauteville, intégrant bientôt l'équipe des « collaborateurs ». Durant les deux dernières années de sa vie, Arnaud lui demande d'intégrer l'équipe de direction collégiale de l'ashram qu'il met en place dans l'idée de préparer sa succession. Fort de cette expérience et encouragé par les autres membres de la collégialité, Emmanuel décide d'assumer à part entière la direction matérielle et spirituelle de Hauteville à partir de juin 2014.

Outre sa fonction au sein des Amis de Hauteville, Emmanuel a aussi une activité d'écrivain et de cinéaste. En 2009, il a publié en particulier le livre « Prendre soin du monde, survivre à l'effondrement des illusions » aux éditions Alphée, ouvrage traitant notamment des relations entre la politique, l'écologie et la spiritualité. La même année, il

est également coauteur, avec Arnaud Desjardins, de « Spiritualité, de quoi s'agit-il ? » aux éditions de La Table Ronde, qui se présente sous la forme d'une série de dialogues très vivants où l'auteur amène son père à aller toujours plus loin dans la précision de ses réponses. Enfin, Emmanuel est aussi le réalisateur d'un remarquable long-métrage retraçant en détail le parcours humain et spirituel d'Arnaud : Récit d'un itinéraire spirituel.

Le séminaire à La Bertais se déroulera sous forme de sessions de questions-réponses portant sur la voie de connaissance de soi de l'adhyâta yoga.

Il sera précédé de deux conférences publiques, l'une à Nantes (le mercredi 20 mars) et l'autre à Rennes (le vendredi 22 mars) pour lesquelles vous trouverez ci-après les informations complémentaires.

- Horaire et Programme indicatif du séminaire

Activités communes : le samedi matin 22 mars de 10h à 17h15 et le dimanche 23 mars de 9h45 à 17h.

Équipe organisatrice : du vendredi 21 mars à partir de 9h30 (ou après) au dimanche 23 mars 18h30 (cf. coupon-réponse).

Samedi

10h00	Accueil des participants à La Bertais.
10h30	1ère rencontre avec Emmanuel (Introduction et questions-réponses)
12h45	Repas (buffet)
14h15	Relaxation guidée (facultative) ou temps libre
14h45	2ème rencontre avec Emmanuel (sous forme de questions-réponses)
16h15	Thé
17h00	Méditation guidée par Emmanuel (activité facultative, port du châle de méditation recommandé.)
17h30	Fin des activités communes de la première journée

Dimanche

9h45	Accueil des participants à la Bertais.
10h00	Méditation guidée par Emmanuel (cette activité est facultative. Attention : si vous décidez d'y participer, veuillez arriver à la Bertais suffisamment en avance. Port du châle de méditation recommandé.)
10h45	3ème rencontre avec Emmanuel (sous forme de questions-réponses)
12h45	Repas (buffet)
14h15	Relaxation guidée (facultative) ou temps libre
14h45	4ème rencontre avec Emmanuel (sous forme de questions-réponses)
16h15	Thé conclusif
17h00	Fin des activités communes et rangement

NB: Les activités de ce week-end n'étant pas publiques, seuls les membres de l'Association ou les personnes nommément invitées par ce courrier seront admises à y participer. Les dérogations éventuelles ne pouvant se faire qu'avec l'autorisation de Yann et Anne-Marie, ne prenez pas l'initiative d'amener une tierce personne à La Bertais sans leur accord préalable.

- Participation financière :

Tarif pour les membres adhérents des Amis de La Bertais-Vassot :

- Week-end complet incluant l'animation, les thés et les deux repas de midi = 100€.
- Journée seule = 55€ (dans la mesure du possible, merci de venir plutôt le samedi que le dimanche, de façon à ne pas vous retrouver en porte-à-faux par rapport à la dynamique du séminaire).
- Pour le **buffet du samedi midi**, merci de préciser, sur le coupon-réponse, si vous pouvez ou non apporter une tarte ou quiche végétarienne salée. En cas de réponse positive, vous pouvez déduire 6€ du montant de votre participation au week-end (nous vous recontacterons quelques jours avant le séminaire pour confirmation).

Tarif pour les personnes extérieures à l'association des Amis de La Bertais-Vassot :

- Week-end complet incluant l'animation, les thés et les deux repas de midi = 115€.
- Journée seule = 65€ (dans la mesure du possible, merci de venir plutôt le samedi que le dimanche, de façon à ne pas vous retrouver en porte-à-faux par rapport à la dynamique du séminaire).

Comme d'habitude, en cas de réelle difficulté financière, un arrangement peut être trouvé. Mais pour en bénéficier, il vous est demandé de le signaler sur votre coupon d'inscription.

- Hébergement :

L'hébergement sur place sera réservé aux membres de l'équipe organisatrice arrivant à La Bertais dès le vendredi soit le matin à partir de 10h (prévoir un pique-nique pour le midi), soit avant le thé de 17h.

- Si vous habitez Rennes ou à proximité de La Bertais et que vous disposez de places pour loger les participants les plus éloignés, merci de vous proposer sur le coupon-réponse.
- De même, si vous venez de loin et souhaitez bénéficier d'un tel mode d'hébergement " amical ", signalez-le sur votre coupon-réponse : dans la mesure de l'offre, nous vous mettrons alors en relation avec un logeur bénévole.
- Il est aussi possible de loger à proximité immédiate de La Bertais, en chambre d'hôtes ou à l'hôtel de Sens-de-Bretagne. La liste des principales solutions d'hébergement se trouve sur notre site web.

- Autres points pratiques :

Pour les méditations du samedi et du dimanche, pensez à amener votre châte personnel si vous en avez un. Notez aussi que nous ne sommes pas en mesure d'assurer la garde des enfants. Les parents concernés devront donc prendre d'autres dispositions en conséquence.

- Inscriptions :

Pour participer à ce séminaire, merci de renvoyer au plus vite le coupon-réponse avec votre règlement à l'adresse indiquée dans l'entête du coupon.

Conférence d'Emmanuel à Nantes (le 20 mars) et à Rennes (le 22 mars) Spiritualité, de quoi s'agit-il ?

Emmanuel profitera de sa venue en Bretagne pour proposer deux conférences publiques sur un thème qu'il affectionne particulièrement puisqu'il s'agit de celui du livre qu'il a co-écrit avec Arnaud : « Spiritualité, de quoi s'agit-il ? ».

- La première conférence aura lieu à **Nantes, le mercredi 20 mars** à 20h, à la Maison des Syndicats, située 5 place de la gare de l'Etat. Elle sera organisée en partenariat avec l'association nantaise YogarasA de Nicole Archambaut qui assurera l'accueil sur place et contribuera localement à la diffusion de l'information.

- La seconde conférence aura lieu à **Rennes, le vendredi 22 mars** à 20h, au Centre Culturel Bouddhique (CCBR), situé 2 rue des Veyettes. Elle sera organisée en partenariat avec le CCBR qui mettra ses locaux à notre disposition et contribuera localement à la diffusion de l'information.

Voici en quelques mots le thème retenu par Emmanuel pour ces deux interventions publiques :

« La spiritualité n'est pas séparée de la vie elle-même : elle est la capacité à se sentir intensément vivant, en goûtant, avec une lucidité accrue, toutes les facettes de l'expérience humaine et en se dirigeant vers un état d'être de plus en plus libre de la peur, de l'égoïsme et de l'illusion.

La voie n'est pas une philosophie abstraite : elle est une méthode pour donner du sens à sa vie et pour apprendre à être heureux, dans le monde tel qu'il est.

Les promesses de la Voie sont très attirantes : l'amour, la joie, la paix, la détente, l'enracinement, la lucidité, etc. Mais quand nous ne pouvons que constater jour après jour que notre quotidien est fait d'émotions, de peurs, de tensions, de conflits, de divisions, de dévalorisation de soi, comment alors réconcilier l'existence telle qu'elle est avec la voie ?

Au cours de cette conférence, je proposerai une approche de la pratique spirituelle réaliste, concrète, applicable, dans laquelle la dimension verticale n'est pas à rechercher ailleurs, ou dans un environnement privilégié, mais au cœur même de notre condition d'être humain, avec ses hauts et ses bas, ses grandeurs et ses petitesesses ».

Billetterie en ligne :

Une billetterie en ligne est dès à présent disponible sur notre site pour réserver vos places à l'avance. Nous attirons votre attention sur le fait que les salles de conférence ont une capacité limitée et qu'il n'est donc pas certain qu'il restera des places disponibles le jour même de l'événement pour les personnes qui n'auront pas réservé.

Aide à la diffusion de l'information :

Pour chacune de ces soirées, nous avons réalisé une affiche et un flyer téléchargeables sur le site de La Bertais. Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à faire connaître la conférence autour de vous en récupérant ces documents sur votre ordinateur et en les faisant suivre aux personnes de votre entourage susceptibles d'être intéressées. Merci cependant de faire preuve de discernement dans votre aide à cette diffusion, le propos d'Emmanuel ne pouvant concerner que des personnes déjà sensibilisées à la recherche intérieure...

Chantier du samedi 9 mars

Comme prévu, la seconde journée-chantier de la saison aura lieu **le samedi 9 mars**. Celle-ci inclura en fin d'après-midi une rencontre d'enseignement et de partage et en soirée la projection d'un film.

Voici le détail du programme de cette journée :

- 9h45 : accueil
- 10h : méditation introductive
- 10h15 : réunion de répartition des tâches et séva
- 13h : repas (préparé sur place)
- 14h30 : réunion de répartition des tâches et séva
- 17h : thé convivial
- 17h45-19h15 : Enseignement de Yann et Anne-Marie sur « la loi du changement selon Swâmiji, appliquée à la perspective de l'effondrement possible de notre civilisation »
- 19h45 : repas (préparé sur place)
- 20h30 : projection du film « Après Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent, film qui tente de dresser un bilan des multiples initiatives citoyennes nées du succès du premier film des mêmes auteurs appelé « Demain » (2015).
- Possibilité d'une participation « à la carte » selon vos disponibilités (cf.coupon-réponse).
- Possibilité de rester dormir à La Bertais si vous participez à la journée GSMP du lendemain (sur réservation et dans la limite des places disponibles).

La Bertais a besoin de vos bras, entre autres pour « se faire belle » avant la venue d'Emmanuel 15 jours plus tard ! Merci de vous inscrire nombreux à cette journée soit via le coupon-réponse (à renvoyer avant le 6 mars) soit directement en ligne, à partir du lien présent sur la page d'accueil de notre site.

Séjours résidentiels et travail sur l'inconscient

Pour mémoire, rappelons que ces séjours s'adressent en priorité à ceux et celles qui souhaitent bénéficier d'entretiens individuels, soit pour faire un travail de mise au jour de l'inconscient (lying), soit pour approfondir les autres aspects de l'enseignement issu de Swâmi Prajñânpad (sitting). Cependant, il est aussi tout à fait possible de participer à ces séjours en tant que simple retraitant (voir plus bas).

Dates proposées jusqu'en août 2019 :

- 1^{ère} semaine : du lundi 8 avril à 9h30 au samedi 13 avril vers 18h30
- 2^{ème} semaine : du lundi 15 avril à 9h30 au samedi 20 avril vers 18h30
- 3^{ème} semaine : du lundi 22 avril à 9h30 au samedi 27 avril vers 18h30
- 4^{ème} semaine : du lundi 29 juillet à 9h30 au samedi 3 août vers 18h30.
- 5^{ème} semaine : du lundi 5 août à 9h30 au samedi 10 août vers 18h30.
- 6^{ème} semaine : du lundi 12 août à 9h30 au samedi 17 août vers 18h30

Possibilité d'arriver sur place dès le soir précédent le séjour et/ou de rester dormir sur place le soir après la fin du séjour.

Réservation : Les inscriptions aux différents séjours se font auprès d'Alain Silvert qui se tient à votre disposition du **lundi** au **vendredi** entre **10h et 18h** sur un numéro de téléphone dédié : le **06 41 66 67 59** (En dehors des plages de permanence, laissez votre message sur le répondeur téléphonique).

Conditions de participation :

Rappelons que, selon Arnaud, *pour être fructueux, les lyings doivent être entrepris de façon quotidienne sur un laps de temps le plus long possible* (lui-même étant resté trois mois d'affilée auprès de Swâmiji). C'est pourquoi, il n'est pas possible de faire des lyings sans séjourner au moins pour une semaine entière à la Bertais. Chaque fois que possible, il vous est même chaudement recommandé de faire des séjours plus longs (deux semaines d'affilée, voire trois en été).

Par contre, en ce qui concerne les entretiens de clarification (sittings), leur nombre et leur périodicité étant fonction de la nécessité de chacun, il est possible, pour ce type de travail, d'envisager un séjour plus court. En outre, il est aussi possible de participer aux séjours résidentiels comme simple "retraitant", c'est-à-dire en bénéficiant des activités collectives (méditations, écoutes de causeries, réunions de partage et d'enseignement, etc.) sans avoir d'entretien individuel. Dans ces deux derniers cas (travail individuel sous forme de sittings ou retraite sans entretien), des séjours de moins d'une semaine sont envisageables, mais il vous est alors demandé de bien faire coïncider soit votre arrivée soit votre départ avec les dates communes.

Exemple, *1er cas* : une arrivée libre implique un départ le samedi en fin d'après-midi.

2ème cas : une arrivée le lundi matin permet un départ libre.

A noter : Les personnes n'ayant encore jamais fait de séjour de travail individuel à La Bertais peuvent demander à Alain la feuille spécifique de présentation de ces séjours où elles trouveront toutes les informations complémentaires (programme quotidien, participation financière etc).

Des sous pour financer la réserve à eau contre l'incendie !

Un emprunt pour financer l'installation de la réserve à eau demandée par les pompiers

Comme beaucoup d'entre vous le savent déjà, nous avons été contraints d'installer une réserve à eau de 120m³ à l'entrée de la propriété, ceci pour mettre nos moyens de lutte contre l'incendie aux nouvelles normes imposées par l'administration.



Le chantier, en cours de finalisation, va avoir coûté environ 10.000€, somme prise en charge pour moitié par notre association (l'autre moitié étant supportée par la SCI, propriétaire des lieux).

Pour ne pas assécher complètement la trésorerie de l'association et lui permettre de continuer à faire face à ses dépenses courantes, nous avons décidé de lancer un emprunt interne de 5.000€. Nous cherchons donc parmi vous une douzaine de volontaires, disposés à prêter à l'association un minimum de 400€ chacun pour une durée fixe de 4 ans et demi. Nous prévoyons en effet que l'association rembourse le premier quart des sommes prêtées lors de l'AG d'octobre 2020, et les quarts suivants lors des AG de 2021, 2022, et 2023. L'association rémunérera ce prêt au taux de 1% annuel, les intérêts cumulés étant versés avec le dernier remboursement en octobre 2023.

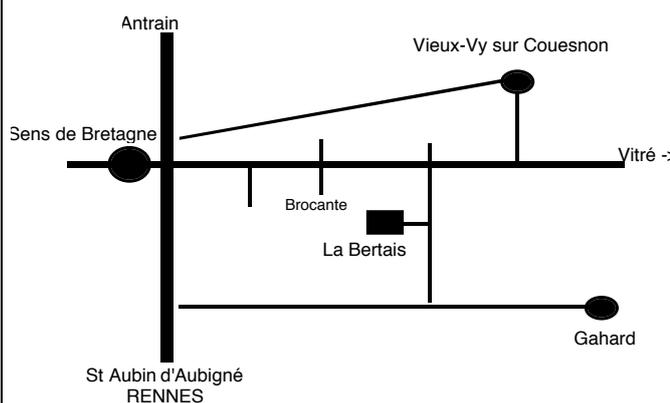
Si vous êtes partant(e) pour participer à cette opération, merci de vous faire connaître via le coupon-réponse. Nous privilégierons les petits prêts unitaires de 400€, mais si nous ne parvenons pas à réunir suffisamment de participants, nous accepterons que quelques-uns d'entre vous puissent prêter davantage (à condition que cela soit un multiple de 400€, pour faciliter la gestion). Dans tous les cas, les sommes devront être mises à disposition de l'association au plus tard le 25 mars prochain, date de clôture de cette phase de souscription. Un contrat de prêt sous seing privé sera alors établi entre l'association et les souscripteurs, contrat qui indiquera les droits et devoirs des deux parties de telle sorte d'assurer à tous une parfaite transparence de l'opération.

Le Conseil d'Administration de l'association vous remercie d'avance pour le bon accueil que vous voudrez faire à cette proposition inhabituelle, rendue nécessaire par la dépense exceptionnelle à laquelle il se doit de faire face !

Itinéraire d'accès à La Bertais

De Rennes, à partir de la rocade nord prendre la **sortie n°15 vers Betton** (désormais dévié) et poursuivre tout droit sur la 4 voies en direction de **St Aubin d'Aubigné** (aussi dévié). Poursuivre en direction de **Sens de Bretagne**, situé à 30 km de Rennes. À la hauteur du carrefour pour **Sens**, prendre à droite la direction de **Vitré et de l'A84-CAEN**. Faire environ 1km, dépasser l'intersection indiquant sur la droite une **brocante**, et tourner à droite à l'intersection suivante. Ensuite, à 200m, prendre de nouveau la première route sur la droite, au panneau indiquant : "La Bertais".

Téléphone : **02 99 39 59 21**



RAPPEL: C'est **Alain Silvert** qui reçoit les coupons-réponse pour toutes les activités ainsi que les inscriptions téléphoniques aux séjours.

Pour renvoyer votre coupon-réponse, merci d'utiliser uniquement sa nouvelle adresse:

M. Alain SILVERT, 17 rue du Champ Grenu, 22400 LAMBALLE.

Pour réserver un séjour : **06 41 66 67 59** (du lundi au vendredi entre 10h et 18h)

Dans les autres cas, pour joindre l'association, utilisez le n° fixe de La Bertais : **02 99 39 59 21**

Site web : www.labertais.org

Adresse postale (à ne pas utiliser pour les inscriptions aux activités) :

Les Amis de La Bertais-Vassot, La Bertais, 35490 VIEUX-VY SUR COUESNON



Coupon-Réponse (février 2019)

À renvoyer à Alain Silvert, secrétariat des Amis de La Bertais, 17 rue du Champ Grenu, 22400, LAMBALLE

Nom & Prénom :

Adresse :

e-mail : N° de tél :

1. Inscription au séminaire avec Emmanuel Desjardins des 23 et 24 mars

a) Je participerai **aux deux journées** du séminaire : oui / non

- Je suis adhérent des Amis de La Bertais et règle donc le séminaire au tarif réduit soit 100€
- Je suis volontaire* pour apporter une tarte salée pour le buffet du samedi midi et ne verse donc que 94€
**Nous vous recontacterons par mail ou téléphone pour confirmer votre participation à la constitution du buffet.*
- N'ayant pas encore réglé mon adhésion à l'association, je joins un chèque séparé de 50€ (sympathisant)
- Ne souhaitant pas devenir membre de l'association, je règle le séminaire au tarif plein, soit 115€

b) Je ne participerai qu'à **une seule journée**, soit le samedi **23 mars** , ou le dimanche **24 mars**

- Je suis adhérent des Amis de La Bertais et règle donc la journée au tarif réduit soit 55€
- Je suis volontaire* pour apporter une tarte salée pour le buffet du samedi midi et ne verse donc que 49€
- Ne souhaitant pas devenir membre de l'association, je règle la journée au tarif plein, soit 65€

c) Je suis adhérent et *volontaire pour faire partie de l'équipe organisatrice* : **oui / non**

- Dans l'affirmative, je serai présent dès le vendredi matin 10h ou dès le vendredi après-midi à 14h30
- Autre cas, précisez votre heure d'arrivée sur place :
- Faisant partie de l'équipe organisatrice, je souhaite être hébergé(e) sur place : vendredi soir ; samedi soir

d) Hébergement hors de La Bertais :

- Habitant à proximité de La Bertais ou sur Rennes, je peux héberger chez moi le samedi soir
(nombre de places disponibles =
- Venant de loin, je souhaite bénéficier d'un hébergement amical près de La Bertais ou sur Rennes

e) Demande d'aménagement tarifaire: Etant en position financière difficile, je souhaite bénéficier d'un aménagement tarifaire pour le week-end avec Emmanuel. J'attends vos indications à ce sujet pour faire mon règlement

2. Inscription à la conférence publique donnée par Emmanuel en prémices au séminaire*

** Dans la mesure du possible, réservez vos places grâce à la billetterie en ligne accessible via la page d'accueil de notre site. Sinon, renvoyez ce coupon-réponse avec le règlement correspondant. Conseil : consultez d'abord la billetterie en ligne pour savoir s'il reste ou non des places.*

- Je souhaite assister à la conférence de Nantes du mercredi 20 mars ;
- Je souhaite assister à la conférence de Rennes du vendredi 22 mars ;
- Je vous adresse en conséquence mon règlement au tarif adhérent => 7€ ; ou au tarif public => 10€
(par chèque séparé, à l'ordre des Amis de La Bertais)

3. Inscription à la journée-chantier du samedi 9 mars*

** Dans la mesure du possible, inscrivez-vous en ligne via la page d'accueil de notre site. Sinon, renvoyez ce coupon-réponse de telle sorte qu'il nous parvienne avant le 5 mars.*

- Je serai présent(e) à la **totalité de la journée** (de 10h à 22h30) et prendrai mes repas sur place
- Je serai présent(e) **uniquement aux heures que j'indique ci-dessous** :
heure d'arrivée =>..... heure de départ = >.....
Et en conséquence, je participerai au repas du samedi midi au repas du samedi soir
- Faisant partie du GSMP, je souhaite dîner et dormir sur place le samedi soir

4. Souscription à l'emprunt de l'association pour le financement de la réserve à eau incendie

- Je suis volontaire pour prêter 400€ sur 4 ans et demi à l'association au taux annuel de 1%
- Si besoin, je suis volontaire pour doubler la somme prêtée (800€) ; pour tripler la somme prêtée (1200€)

Date et Signature :